

OBJET / GAIA

**ALSH :
convention avec
l'association
Jantegi pour la
fourniture de
repas au service
Enfance Jeunesse
Education**

**DATE DE
CONVOCATION :**
DEIALDIAREN DATA :
31 octobre 2022

Nombre de conseillers en
Exercice / ordezkarien
kopuru orokorra : 29

Nombre de présents / 28
hor zirenak:

Nombre de votants / 29
bozkatu dutenak :

**Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil municipal
Herriko Kontseiluaren
Delibero Erregistroaren Agiria**

SEANCE DU 7 NOVEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 7 novembre, à dix-neuf heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur **Christian DEVEZE**, Maire.

Etaient présents / Hor zirenak : M. Christian Devèze, Maire, Mme Eliane Aizpuru, M. Jean-Noël Magis, Mme Yolande Huguenard, M. Didier Irastorza, Mme Marie Aristizabal, M. Robert Poulou, Mme Christiane Hargain-Despéries, M. Vincent Goytino, adjoints, Mme Véronique Cadepond-Larronde, M. Jean-Paul Eyherechar, Mme Nicole Amestoy, M. Jean-Jacques Lassus, Mme Isabelle Ayerbe, Mme Maud Gastigard, M. Roger Barbier, Mme Bernadette Remeau, M. Sébastien Carre, Mme Carmen Gonzalez, M. Peio Etcheleku, M. Jean-François Lacosta, Mme Argitxu Hiriart-Urruty, M. Philippe Bacardatz, Mme Nathalie Aïçaguerre, M. Jean-Paul Alaman, Mme Amaia Beyrie, Mme Lilian Hirigoyen, M. Alain Boscq, conseillers municipaux.

Absents ou excusés / Barkatuak : Mme Corinne Othatcegy, conseillère municipale.

Procuration / Ahalordea : Mme Corinne Othatcegy à Mme Yolande Huguenard.

Secrétaire / Idazkaria : **A l'unanimité** des membres présents, M. Jean-Paul Eyherachar est désigné secrétaire de séance.

Mme Aristizabal, adjointe, rappelle que l'association Jantegi propose la fourniture de repas en liaison chaude pour le service Enfance Jeunesse Education, sur le territoire communal de Cambo-les-Bains, sur une base estimée à :

- 120 repas enfants et 15 repas adultes par jour pour la période des vacances d'automne soit du 24 octobre au 4 novembre 2022.

Les repas seront consommés au sein du restaurant scolaire Jantegi pour cette période.

Le prix de vente des repas est fixé à 2,89 € HT soit 3,05 € TTC.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Mme Aristizabal et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

AUTORISE le Maire à signer la convention avec l'association Jantegi telle que présentée en annexe.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme :

Jean-Paul Eyherachar
Saioko idazkaria



Christian DEVEZE
Maire de Cambo-les-Bains
Kanboko Auzapeza